

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 5 avril 2013

Convocation du 29 mars 2013.

Le cinq avril deux mil treize, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danielle POIRSON, Maire.

Étaient présents : Alain LEGRAND, 1^{er} Adjoint, Sylvie ALBEROLA, 2^{ème} Adjoint, Lionel DECIMO, Dominique LIZOT, Patricia PIGEON, Ludivine RATAJEZAK, Bernard TALMON, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Christine GOURY, qui avait donné pouvoir à Danielle POIRSON, Dominique SABATIER qui avait donné pouvoir à Sylvie ALBEROLA, Marlyn GRANDGURY.

Secrétaire de séance : Lionel DECIMO.

Ordre du jour :

Finances,

Travaux

Questions diverses.

FINANCES

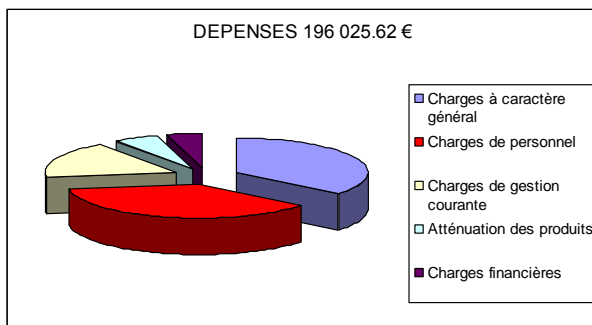
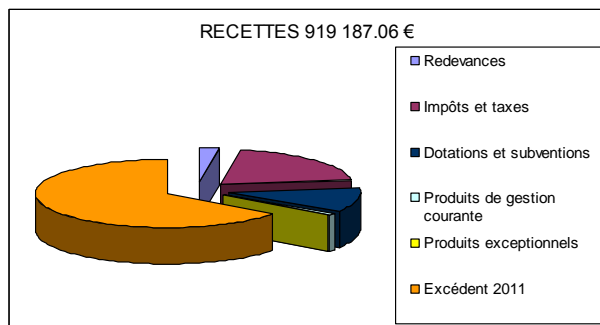
❖ REGIE

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'extension du champ d'application de la régie pour l'encaissement des produits de la location de la salle municipale.

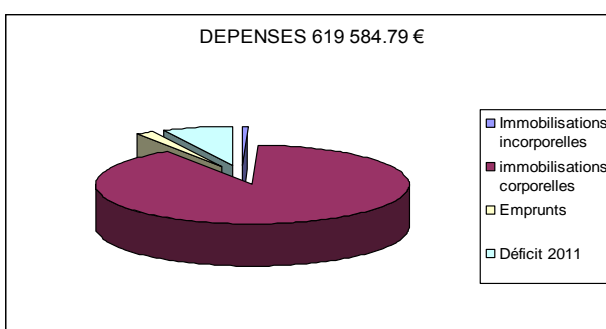
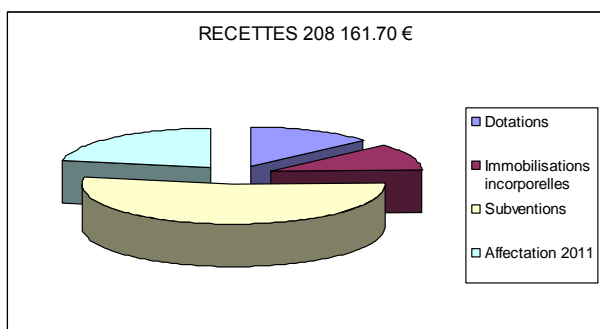
❖ COMPTE ADMINISTRATIF

Le Conseil municipal donne quitus au maire pour sa gestion des comptes 2012 et accepte le compte de gestion du trésorier.

Section de Fonctionnement



Section d'Investissement



❖ AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide d'affecter

- la somme de 311 738.35 € au budget 2013 à la section de fonctionnement,
- la somme de 411 423.09 € au budget 2013 à la section d'investissement.

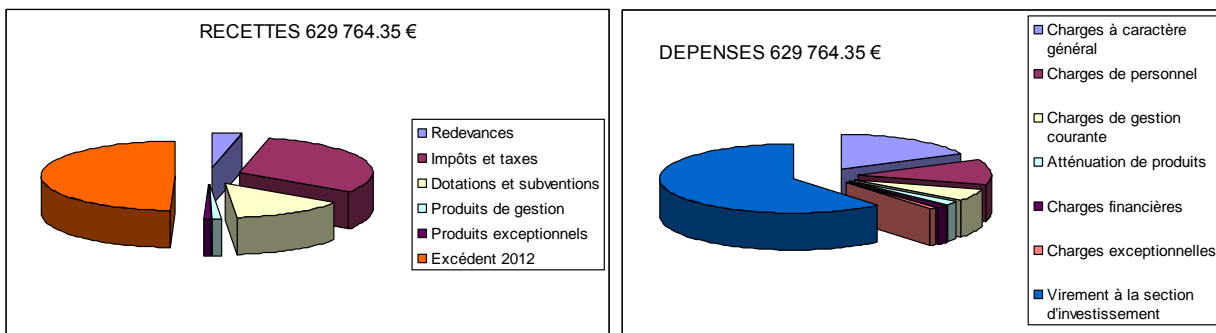
❖ VOTE DES TAUX COMMUNAUX

Les taux d'imposition communale ne sont pas modifiés.

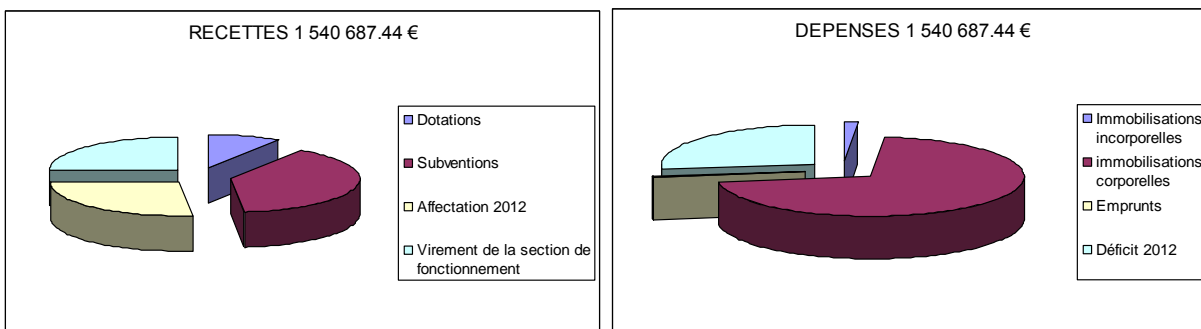
	Année 2012 pour mémoire	Année 2013	Produit fiscal
Taxe d'Habitation	15.19 %	15.19 %	80 507 €
Taxe Foncière	23.95 %	23.95 %	74 317 €
T F sur le Non Bâti	50.83 %	50.83 %	12 301 €
Le produit fiscal total attendu s'élevant à 167 125 € .			

❖ BUDGET COMMUNAL PREVISIONNEL 2013

Section de Fonctionnement



Section d'Investissement



❖ REDEVANCE ERDF

Le Conseil municipal, à l'unanimité **accepte** le calcul de la redevance ERDF pour l'occupation des sols communaux d'un montant de 192.76 € pour l'année 2013.

TRAVAUX

❖ APPARTEMENT COMMUNAL

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'Entreprise BERNIER concernant les travaux de peinture dans la nouvelle classe et dans le local archives pour un montant de 12 435 € HT et ceux de l'Entreprise PETTE concernant les travaux de vitrification du sol d'une salle de classe existante pour un montant de 2 430 € HT.

❖ **CHEMIN DES NOYERS**

La fermeture des chemins des Noyers et de Paris est effectuée. Le Conseil remercie tout particulièrement Messieurs RELHIER, TALMON et LEGRAND pour leur participation aux travaux.

❖ **TROTTOIRS**

Le Conseil municipal à l'unanimité, accepte le devis de l'Entreprise WIAME concernant les travaux d'aménagement de trottoirs du 46 au 68 de la rue du Grand Morin, pour un montant de 47 646 € HT.

❖ **CHAUSSEE**

Le Conseil municipal à l'unanimité, accepte le devis de l'Entreprise WIAME concernant la réfection de la rue de Paris et des chemins de Bréhal et Fort à Faire, pour un montant total de 109 124 € HT.

❖ **ASSAINISSEMENT**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte les devis estimatifs établis par l'Entreprise GIRARD MAITR'O et visés par le Bureau d'Études TEST INGENIERIE, concernant les travaux de réhabilitation des systèmes d'Assainissement Non Collectif pour 24 habitations d'un montant total de 368 497.04 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES

❖ **SUCCESSION**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer tout document afférent à la succession de Madame Berthe PATRE, André DERVEAUX et Roland DERVEAUX.

❖ **SIESM**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de déléguer à travers un contrat de maintenance l'entretien de l'éclairage public au SIESM d'une durée de trois ans (2013 à 2016).

❖ **SECURITE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité demande aux Services du Conseil général de Seine-et-Marne de diligenter une étude permettant de trouver une solution pour résoudre les problèmes d'insécurité des piétons rue du Grand Morin, Demande qu'un itinéraire de remplacement pour la circulation des véhicules lourds soit mis en place par les services compétents et sollicite l'intervention de la Gendarmerie pour verbaliser les excès de vitesse.

❖ **S.I.R.P.**

Madame POIRSON informe le Conseil que Madame la Directrice académique a émis un avis favorable au report de l'application de la réforme des rythmes scolaires au mois de septembre 2014.

❖ **ACTIVITES DES JEUNES PENDANT LES VACANCES**

Le formulaire distribué aux jeunes de 10 à 15 ans afin qu'ils puissent s'inscrire aux activités d'été de la CCPC n'ayant reçu aucune réponse, il n'y aura pas d'activités sur la Commune pendant les vacances. Ces activités existeront néanmoins sur d'autres communes. Renseignements au secrétariat municipal.

❖ **FESTIVITES**

Une centaine de personnes ont participé à la **soirée choucroute**. Les invités étaient enchantés. En collaboration avec la Commune de Dammartin, la Commune de Tigeaux a demandé aux cloches de **Pâques** de passer dans les écoles le 28 mars. Le **carnaval** organisé par l'APAE aura lieu dimanche 21 avril. Le défilé partira de la place de l'Orme à DAMMARTIN. La fête se terminera sur le parking de TIGEAUX où Monsieur Carnaval sera brûlé.

❖ C.C.P.C.

TIGEAUX n' aura plus que deux sièges à la CCPC.

❖ PLU

Le fait qu'une partie du village soit en site classé a imposé certains choix.

Le projet de PLU devrait être présenté aux "personnes associées" début juin.

Si aucun blocage n'apparaît, une réunion publique de concertation des Tigéens sera réalisée avant la fin du mois de juin.

L'objectif poursuivi tout au long de cette étude a été de préserver le caractère rural du village, tout en autorisant quelques nouvelles constructions.

❖ DECHETS

La collecte a repris le 5 avril.

Pour un gain de temps, les sacs à déchets verts ne sont pas remis par la secrétaire, Danielle POIRSON et Alain LEGRAND continueront de les distribuer 1 fois par mois.

La récupération du verre par ECO EMBALLAGE a rapporté 4007 € aux Tigéens (montant qui vient en déduction du coût total des collectes). Les 8,5 tonnes de verre ramassées restent toutefois encore très en dessous du tonnage moyen collecté dans les autres communes.

Encore trop de bouteilles de verre ou des déchets verts sont retrouvés dans les ordures ménagères, alourdissant ainsi ces dernières et par conséquent augmentant le montant des taxes.

83 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées à TIGEAUX en 2012, cela a coûté 27 655 €. La dépense totale pour la collecte et le traitement de tous les déchets s'est élevée à 34 604 € à laquelle il faut déduire l'excédent 2011 et les recettes Eco-emballage pour arriver à un coût de 25 397 portant ainsi la taxe sur les ménages 2013 à 12%.

❖ OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

La Gendarmerie propose une surveillance des résidences pendant l'absence des propriétaires.

Un formulaire réservé à cet effet est disponible en mairie et en téléchargement sur le site www.tigeaux.fr (rubrique « actualités »).

❖ RAPPEL

Par arrêté préfectoral les horaires de tontes et de travaux bruyants sont les suivants :

- de 8h à 12h et de 14h à 20h les jours ouvrés
- de 9h à 12h et de 15h à 19h30 les samedis
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 21H39.